

Mission Contrat de Réussite de la Transition écologique

Le Contrat de Relance et de Transition écologique a été modifiée en Septembre 2023 pour devenir le nouveau Contrat de Réussite de la Transition Écologique.

Ce contrat, signé pour 6 ans a pour objectif de favoriser la réussite et d'accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires,

Le CRTE du PETR incarne la déclinaison territoriale des grands objectifs du Ministère de la Transition Écologique en matière de sobriété énergétique, de gestion plus durables des ressources naturelles, d'économie circulaire, de mobilité douce... Le CRTE bénéficie d'accès à de nombreux outils numériques, notamment via des plateformes regroupant de nombreux partenaires, accompagnant également dans les projets de Transition Écologique.

Il comprend 2 axes déclinés en 9 orientations stratégiques : agriculture et alimentation ; sobriété énergétique ; aménagement des communes, habitat et logement ; mobilité ; tourisme durable ; gestion des déchets et économie circulaire ; santé en milieu rural ; numérique.

1 élue référente : Alice PRUD'HOMME

1 cheffe de projet : Sybille JUGY

Interaction avec les **36 communes** du territoire et les **3 EPCI** pour inscrire les projets dans le CRTE

Travail sur l'accompagnement des communes dans la Transition Écologique, notamment via la recherche de financements



Faire émerger et animer des projets

Mission Contrat de Réussite de la Transition écologique

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET MOBILISATION DE FONDS



Accompagnement et suivi des projets, montage de dossiers des communes dans le cadre des différents axes du CRTE.

Orientation des porteurs de projets vers les dispositifs d'aides financières existants en matière de transition écologique, sobriété... comme les aides de l'Ademe, l'Agence de l'eau, l'ARBE, les appels à projet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur ou encore le Fonds Vert...

Échanges avec les différents acteurs et structures économiques du territoire afin de mutualiser l'accompagnement et les orienter efficacement dans leurs démarches (réunion, ateliers, rencontres...)

Mise en ligne et actualisation des différents appels à projet correspondant aux projets des collectivités.

<https://www.paysgrandbrianconnais.fr/veille-sur-les-appels-a-projet-en-cours>

Edition d'un questionnaire communiqué aux communes afin d'évaluer leurs besoins en matière de Transition Écologique et d'adapter l'accompagnement.

Suivi et mise en place des annexes 2022 et 2023.

Travail avec les communes et les EPCI pour inscrire les projets 2023 dans le CRTE.

FAVORISER L'ÉMERGENCE DE PROJETS ET LES ANIMER

Participation au groupe de travail sur le suivi de projet du CRTE.

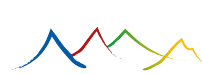
Organiser des conférences et ateliers à destination des communes et des élus, mais aussi du grand public sur différentes thématiques de la Transition Écologique, faire des retours d'expérience en invitant des partenaires.



Contrat pour la Réussite
Territoriale et
Écologique



www.paysgrandbrianconnais.fr



© Communauté de Communes - Alpes